



Discours du jubilé 2014-2024

Messieurs le Président et le Vice-Président de la Commune,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,
Monsieur le Secrétaire communal,
Madame la Juge de Commune,
Monsieur le Conseiller bourgeoisial,
Messieurs les représentants du Clergé,
Mesdames et Messieurs les invités,
Chères amies et Chers amis, membres et bénévoles de l'Association,

Au nom du Comité de notre Association, j'ai le grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue à cette soirée organisée pour marquer le jubilé de notre Association.

En effet, à fin 2023, l'Association des repas communautaires de Collombey-Muraz, dont le but est de proposer, à tous les habitants de la Commune, un repas à partager le premier jeudi du mois à Collombey et le dernier jeudi du mois à Muraz, a bouclé sa 10ème année d'existence et sa 8ème année d'activité à proprement parler, étant donné que la crise sanitaire du COVID 19 avait obligé l'Association de suspendre son activité en 2020 et 2021.

L'idée des repas communautaires sur notre Commune a été suggérée à Gérard Parvex, ancien secrétaire communal, par notre regretté Pierre-Yves Plaschy, qui fut le chef-cuisinier durant les six premières années d'activité de l'Association. Une pensée de sympathie à lui, à l'occasion de cette soirée, qui de là-haut doit être heureux que l'esprit des repas communautaires soit toujours présent sur notre Commune. Je salue Juliane, son épouse, qui est présente parmi nous ce soir.

Suite à la participation à un repas communautaire à Monthey durant le premier semestre de 2013, Gérard et Pierre-Yves en ont conclu que pour des raisons de crédibilité et de pérennité, il était nécessaire qu'une association se crée, avec des statuts et une organisation tant administrative qu'opérationnelle.

Finalement, l'idée fit son chemin auprès du Conseil de Communauté et des Conseils de gestion des paroisses de Collombey-Muraz, et sous l'impulsion de Pierre-André Lattion et de moi-même, en tant que président des conseils de gestion respectifs, l'Association a été fondée le 7 décembre 2013, par la Commune de Collombey-Muraz, les paroisses de St-Didier et de St-André ainsi que par des membres fondateurs à titre individuel, lors de son assemblée générale constitutive.

Les premiers repas furent servis à Collombey, le 6 février et à Muraz, le 27 février 2014. Le succès fut au rendez-vous avec une participation respectivement de 71 et 86 personnes.

Durant les 10 années passées, notre Association a organisé 141 dîners et servi 9'396 repas, représentant des recettes cumulées de CHF 77'500. Les meilleures années en termes de fréquentation furent les



Discours du jubilé 2014-2024

années 2016, 2017 et 2018 avec un total de repas servis de plus de 1'300 pour chacune de ces trois années.

En terme financier, la meilleure année fut l'année dernière. Les recettes totales de l'année 2023 furent de CHF 11'100, ce qui nous a permis de clore l'exercice avec un bénéfice positif légèrement supérieur à CHF 100, après des charges exceptionnelles totalisant CHF 2'000 et consistant en deux dons de CHF 1'000 chacun, respectivement en faveur des Colis du Cœur et des Tables du Rhône à Monthey ; ces dons ont été décidés et versés par solidarité à l'occasion des fêtes de fin d'année.

La gouvernance en matière financière de notre Association est basée sur deux principes, à savoir :

- être si possible autonome financièrement pour couvrir les charges usuelles de l'Association par les recettes des repas, ce qui fut le cas, à l'exception des deux premières années, 2014 et 2015 et également en 2019, années pour lesquelles la Commune nous a versé une subvention de CHF 2'500 chaque année ;
- de ne pas de thésauriser, mais simplement de s'assurer que l'Association dispose de liquidités de l'ordre de CHF 3'000 au minimum pour débiter, en toute sérénité, une nouvelle année d'activité.

Le Comité a souhaité marquer cet anniversaire par un repas de remerciements « les pieds sous la table pour toutes et tous, aussi pour notre cuisinier » ; il est dédié donc à vous tous chers bénévoles qui sont actifs ou qui l'ont été durant ces dix dernières années et auxquels, nous avons souhaité vous associer chers représentants des autorités tant communales que bourgeoises, sans oublier les membres du clergé et également nos chers invités qui soutiennent directement ou indirectement l'Association dans l'organisation des repas.

Pour associer les participants réguliers à nos repas, ceux-ci se verront offrir cette année le premier repas qui aura lieu respectivement à Collombey et à Muraz.

« *Rien ne vaut un repas gratuit* », disait Milton Friedman, un économiste américain influent du XXème siècle. Cette expression est souvent utilisée pour souligner le fait que même lorsque quelque chose semble être gratuit, il y a toujours des coûts cachés ou des conséquences associées. En effet, pour un repas offert ou proposé à un prix dérisoire de CHF 7.--, comme nous le faisons depuis 10 ans, la valeur se trouve évidemment dans le coût des aliments du repas, dans les temps de préparation par l'équipe de cuisine et du service par les bénévoles bien que non rémunérés ainsi que dans la convivialité offerte et l'amitié partagée lors d'un repas, ce qui a forcément pas de prix !.

Après ces dix ans, notre Association poursuivra en 2024 et les années suivantes à offrir à la population de Collombey-Muraz l'opportunité de partager deux fois par mois un repas en toute convivialité, ce afin de contribuer au bien vivre ensemble et au renforcement du lien social sur notre Commune, d'autant plus nécessaire à l'avenir dans le contexte du vieillissement de la population avec comme conséquence, qui n'est pas la seule, l'isolement social de certaines personnes. De ce fait, l'activité de notre Association

Discours du jubilé 2014-2024

contribue à sa petite échelle à certains objectifs du dicastère « Vie en commun » de la Commune, qui est sous la responsabilité de Natercia Knubel.

Pour clore mon propos, je tiens à remercier vivement et chaleureusement :

- l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré durant toutes ces années et bien évidemment ceux qui sont actifs actuellement, car sans eux, rien ne serait possible ;
- notre chef cuisinier, Raphaël Fracheboud, qui conçoit tout au long de l'année des repas de qualité ;
- la Commune pour son soutien logistique et financier lorsque nous en avons besoin et également pour nous avoir offert le vin de l'apéro de ce soir ;
- le grand magasin Manor qui nous offre généreusement une partie de ses invendus ;
- la cave Beltrami qui nous livre son vin avec des prix de faveur ;
- la famille Lattion qui nous offre gracieusement de bons légumes tout au long de l'année ;
- un citoyen en particulier, domicilié sur notre commune et président d'une fondation, car cette dernière a effectué un don généreux pour couvrir l'intégralité du coût de cette soirée, mais également le manque à gagner relatif aux repas offerts ainsi que les frais d'acquisition de tabliers avec le logo de notre Association que vous aurez l'opportunité de découvrir lors du repas, puisqu'un tablier sera offert à chacun ;

et enfin, tous mes collègues du comité, qui m'entourent dans la gestion de l'Association, à savoir :

- Gilles Vuille, notre vice-président, avec qui j'ai le grand plaisir de collaborer également au niveau paroissial,
- Pierre-André Lattion, notre ancien vice-président, mais toujours membre du comité et responsable de l'organisation des repas à Muraz ; je profite de remercier également Arthur Zimmermann, qui n'est pas membre du Comité, mais responsable de l'organisation des repas à Collombey,
- Béatrice Lucciarini, notre dévouée secrétaire et organisatrice du planning de l'engagement des bénévoles,
- Raphaël Fracheboud, notre chef-cuisinier, déjà cité,
- Gisèle Agosti, notre dévouée caissière,
- Daniel Delaloye qui a conçu le magnifique diaporama que vous aurez l'occasion de visionner ce soir durant le repas,
- Jérôme Hauswirth, curé de la paroisse et ses deux vicaires Valentin Roudit et Jean-Michel Moix,
- Natercia Knubel, conseillère communale et précieuse représentante de la commune au sein du comité,
- sans oublier Liliane Buttet et Josiane Berrut, qui ont œuvré durant ces dix dernières années comme réviseurs des comptes.



Discours du jubilé 2014-2024

Avant de donner la parole à Olivier Turin, président de commune, je vous remercie, au nom du Comité, toutes et tous de votre présence et vous souhaite un repas convivial, dont la préparation a été déléguée à l'équipe de cuisine de la Charmaie, à qui vont nos remerciements anticipés. Merci également à Armand Favre, qui nous accompagne musicalement durant l'apéritif et à Bernard Hallet, photographe ad'hoc de la soirée.

Pascal Berrut, président

Collombey-Muraz, le 19 janvier 2024